

REPUBLIQUE FRANÇAISE ***** DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES ***** COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ ***** SEANCE DU 23 mars 2023
Nombre de Conseillers en exercice : 71 Présents à la séance : 52 Ont participé au vote : 60 Pour : 60 Contre : 0 Abstention : 0 Date de la convocation : 16 mars 2023	L'an deux mille VINGT TROIS et le VINGT TROIS MARS , le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.
Objet : OPERATION FACADES N° d'Ordre : 90-23	ASSISTAIENT A LA SEANCE : Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSAGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Claude ESCAPE, Stéphane GUILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, JEAN-LOUIS JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, Nathalie CORNET, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, HENRI GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERRIN, Guy BOBE ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT : Sébastien NENS était représenté par Octave JUVINA Roger PAILLES était représenté par Jean-François PLANAS Marie-Edith PERAL était représentée par Éric CHANTELUS Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-François LABORDE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT Guy CASSOLY a donné procuration à Anne LAUBIES Thierry BEGUE a donné procuration à Johanna MESSAGER Ahmed BEIKHEIRA a donné procuration à Bernard LAMBERT Thérèse GOBERT-FORGAS a donné procuration à Elisabeth PREVOT Corinne DE MOZAS a donné procuration à Yves DELCOR Claire LAMY a donné procuration à Etienne TURRA Aude VIVES a donné procuration à Pierre SERRA Françoise ELLIOTT a donné procuration à Jean-Luc BLAISE ABSENTS EXCUSES : Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Jean CASTEX, David MONTAGNE, Laurent ALOZY, Jean-Marie MAYDAT, Serge BOYER, Raphaël VIGIER, Robert JASSEREAU.
Secrétaire de Séance : Johanna MESSAGER	

Le Président,

RAPPELLE que par délibération n°113-19 en date du 12 juillet 2019 l'opération façades a été déclarée d'Intérêt Communautaire et, à ce titre les Communes ont arrêté les périmètres d'intervention.

PRECISE que par délibération n°22-23 en date du 26 janvier 2023 l'assemblée a arrêté un nouveau règlement d'attribution des aides.

PROPOSE d'attribuer une subvention aux pétitionnaires suivants mesdames PARIS Danielle, BERNADACH Jeanine, ROMEU Michèle et Monsieur LLAURY Charles

PROPRIETAIRE	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION COMMUNAUTE DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 07/04/2023

ID : 066-200049211-20230323-D202390-DE



PARIS Danielle	27 route Nationale 66360 SERDINYA - JONCET	56 545,50 €	8 492,50 €
BERNADACH Jeanine	87 avenue Général de Gaulle 66320 VINCA	3 107,50 €	887,00 €
ROMEUE Michèle	7 rue de la Mairie 66500 URBANYA	2 004,75 €	441,00 €
LLAURY Charles	23 avenue Général de Gaulle 66320 VINCA	30 990,00 €	5 148,75 €

PRECISE que Madame Thérèse GOBERT-FORGAS ne prends pas part à l'examen de ce point, ni au vote

**Oui l'exposé de son Président,
Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

ACCEPTE conformément à la décision du Conseil Communautaire du 13 décembre 2019 d'attribuer l'aide forfaitaire intercommunale, comme suit :

PROPRIETAIRE	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC	PROPOSITION PARTICIPATION COMMUNAUTE DE COMMUNES
PARIS Danielle	27 route Nationale 66360 SERDINYA - JONCET	56 545,50 €	8 492,50 €
BERNADACH Jeanine	87 avenue Général de Gaulle 66320 VINCA	3 107,50 €	887,00 €
ROMEUE Michèle	7 rue de la Mairie 66500 URBANYA	2 004,75 €	441,00 €
LLAURY Charles	23 avenue Général de Gaulle 66320 VINCA	30 990,00 €	5 148,75 €

DIT QUE les crédits ont été prévus au budget principal, chapitre 204 de la communauté de communes Conflent Canigo. Les subventions seront versées sur présentation des factures des entreprises et de l'attestation de l'opérateur en charge du suivi animation constatant l'achèvement des travaux subventionnés.

AUTORISE Monsieur Le Président à signer toutes pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

**A Prades, le 04 avril 2023
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.**

